

ENVIE DE COLLER !

Il existe un nombre considérable de colles qui peut être utilisée et permettre aux enfants de créer. Il n'est pas toujours aisé de choisir le matériel tant l'offre sur le marché est vaste et fournie. Plusieurs critères rentrent en ligne de compte lors des achats notamment le coût et la qualité.

L'objectif de cet article est d'attirer l'attention sur les effets potentiels sur la santé et sur l'environnement. Les colles sont constituées en partie de solvant.

Bon à savoir : le Solvant permet de dissoudre ou de diluer et rend la colle plus facilement applicable. Les solvants s'évaporent lors de l'application et du séchage.



Il existe des solvants organiques synthétiques. Ce sont des Composés Organiques Volatiles. Ils peuvent irriter la peau et les voies respiratoires, certains peuvent atteindre le système nerveux et causer des troubles de l'attention. Au niveau environnemental, les solvants organiques synthétiques contribuent à la formation de l'ozone de basse altitude et donc altèrent la qualité de l'air. Ils ont également un effet négatif sur la croissance des arbres.

Les pots de colle qui ont contenu des composés chimiques sont considérés comme des petits déchets chimiques. Ils ne pourront pas être jetés dans la poubelle tout venant mais devront être déposés dans les coins verts.

Les solvants organiques naturels sont généralement mieux tolérés par le corps humain.

L'eau peut également être utilisée comme solvant (diluant). C'est alors précisé sur l'emballage.

Quelques RECOMMANDATIONS générales lorsqu'on utilise de la colle

- ✓ Renouveler l'air au moins 5 minutes toutes les heures.
- ✓ Respecter les consignes d'utilisation et de sécurité.
- ✓ Refermer les pots de colle directement après utilisation.

Envie de coller	Sachez que...	Préférez...
Colle liquide	Sous la forme liquide, son pouvoir volatile est plus important et permet aux résines et solvants d'être inhalés plus facilement.	<ul style="list-style-type: none">• La colle à l'eau ou à base végétale.• La colle en bâton.
Colle à tapisser/ colle à papier peint	Ces colles contiennent des solvants toxiques. Elles sont également souvent traitées avec des biocides, toxiques pour l'homme.	<ul style="list-style-type: none">• La colle blanche sans solvant• La colle faite soi-même ! Voir la recette ci-après
Colle en spray	Sous cette forme, les colles contiennent parfois des solvants volatiles et du gaz sous pression. L'inhalation de très fines gouttelettes peut être nocive pour les voies respiratoires.	<ul style="list-style-type: none">• Limiter son usage et si possible ne pas l'utiliser en présence des enfants.• Pour les adultes, porter un masque de protection adapté.• Ouvrir les fenêtres pendant et après l'utilisation.

Focus sur les pistolets à colle dans la prochaine newsletter !

RECETTE pour fabriquer soi-même de la colle :

- ✓ Versez 4 à 5 cuillères à soupe bombées de farine dans ½ litre d'eau.
- ✓ Battez vigoureusement au fouet jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de grumeaux.
- ✓ Portez la préparation à ébullition, tout en remuant constamment avec le fouet.
- ✓ Laissez bouillir brièvement.
- ✓ Retirez la colle du feu et laissez-la refroidir.
- ✓ Si elle est placée dans un pot en verre muni d'un couvercle à vis, elle se conservera plusieurs semaines au réfrigérateur

A EVITER

Pour la colle liquide, évitez toute colle contenant des solvants et la colle de type « Superglu »

Pour la colle à tapisser/colle à papier peint, évitez d'en acheter avec solvant et biocides

Pour la colle en spray, évitez de laisser les enfants utiliser ce type de colle et de les utiliser dans un endroit clos.

Bon à savoir : Il faut être particulièrement attentif au choix de la colle lors de la réalisation de masques en papier mâché. En effet, l'enfant aura le masque sur le visage pendant une longue période, il va donc, en respirant, inhaler les émanations des composants de la colle. De plus, en contact avec la peau, la colle peut provoquer des irritations cutanées. Pour cette activité, il est donc fortement recommandé d'utiliser de la colle faite de farine et d'eau (voir recette).

En cas d'ingestion d'un matériau de travaux manuels ou en cas **de doute sur la composition** d'un produit, **appelez le Centre Antipoisons : 070 / 245 245**

Laissez toujours les produits dans leur emballage d'origine.

Ces informations sont extraites de la brochure « L'air de rien, changeons d'air » à destination des structures collectives de 3 à 18 ans.

Retrouvez de judicieux conseils dans la brochure "[L'air de rien, changeons d'air](#)", destinée aux lieux d'accueil collectif d'enfants de 3 à 18 ans.

Pour commander cette brochure, téléphonez au 02/542 12 59 (Françoise AVAU) ou écrivez à l'adresse [courriel](#).